



# MUSIQUE MUNICIPALE DE VIEUX – THANN

**Orchestre d'Harmonie – Ecole de Musique – Big Band**

Classement national CMF(\*) : 1<sup>ère</sup> division

(\*) : Confédération Musicale de France

La musique est votre passion ? Un instrument vous attire ?  
Vous ne savez pas comment aborder la musique ?  
Vous souhaitez faire découvrir la musique à votre enfant ?  
Ou aimeriez perfectionner votre pratique ?

## PERMANENCE (*inscriptions*)

**Mercredi 7 septembre 2011 de 16H00 à 20H00**

**Locaux de la Musique Municipale  
1er étage de la Mairie de Vieux-Thann**

**L'apprentissage des savoir faire techniques  
La pratique individuelle et commune de la musique**

**D**es élèves encadrés par une équipe de professeurs de musique diplômés, forts d'une réelle expérience pédagogique.

### Info

## **Musique Municipale de Vieux-Thann**

<http://mmvt.free.fr>

**Président :** M. Christophe Kessler / Tél : 03 89 38 25 28

Email : [kesslerchris@wanadoo.fr](mailto:kesslerchris@wanadoo.fr)

**Direction :** M. Bernard Meyer / Tél : 03 89 37 15 03

Email : [bernard.meyer631@orange.fr](mailto:bernard.meyer631@orange.fr)

**Ecole :** M. Gilbert Mura / Tél : 03 89 55 08 28

Email : [gilbert.mura@orange.fr](mailto:gilbert.mura@orange.fr)

**Big Band  
& Ecole** M. Olivier Dietz / Tél : 06 64 26 26 74

Email : [olivier.dietz@sfr.fr](mailto:olivier.dietz@sfr.fr)



## **EVEIL MUSICAL** *(dès l'âge de 5 ans)*

Apprendre la musique à son rythme et en se faisant plaisir.

## **FORMATION MUSICALE** *(Solfège)*

La formation musicale reste indispensable pour suivre une partition, votre professeur l'abordera en parallèle de la pratique de l'instrument.

## **PRATIQUE INSTRUMENTALE**

*(dès l'âge de 6/7 ans – en parallèle du solfège)*

- Flûte, Hautbois, Basson, Clarinette, Saxophone, Trompette, Cor d'harmonie, Trombone, Tuba (Euphonium, Baryton, Basse).
- Percussions (tambour, batterie, timbales, xylophone, accessoires).
- Clairon et Trompette de cavalerie.
- Violon et Piano.

### **Un parcours pédagogique structuré et de qualité basé sur :**

- La technique instrumentale - L'écoute, la justesse, la nuance et le style.
- Le langage musical et l'interprétation - La culture musicale.
- Le développement personnel.

## **CLASSE D'ORCHESTRE**

Un cours de classe d'orchestre complétera l'enseignement individuel par une pratique collective. La classe d'orchestre sert de tremplin pour intégrer l'Orchestre d'Harmonie.

## **CHANT**

Les enfants et adolescents découvriront le sens de la mélodie et affineront leur oreille. Au-delà de 16 ou 17 ans, un travail sur la technique vocale, la respiration et le timbre satisferont des attentes plus pointues.

## **ORCHESTRE D'HARMONIE & BIG BAND**

Vous pratiquez un instrument et souhaitez valoriser votre savoir faire et vos compétences par la pratique collective au sein d'un orchestre d'harmonie de niveau, prenez contact et rejoignez nous. Répétition le vendredi de 20H00 à 22H00 – dans nos locaux au 1er étage de la mairie de Vieux-Thann.